Comment s'inscrire ?

- 1. Se Rendre sur le site du CREPS de Poitiers : <u>https://www.crepspoitiers.fr/formation/bpjeps-activites-gymniques/</u>
- 2. Télécharger le dossier de renseignement
- 3. Cliquer sur « Comment vous inscrire ? »
- 4. Créer son compte d'accès
- 5. Se préinscrire
- 6. Envoyer son dossier par voie postale au CREPS de Poitiers avant le 24 mai 2019
- 7. N'hésitez pas à contacter Patrice MYLLER au 0633952646



VOUS VOULEZ ENTRER EN FORMATION AU CREPS DE POITIERS

Pour vous inscrire, cliquez sur le lien suivant : <u>https://www.crepspoitiersformation.com</u> (A ouvrir de préférence sous navigateur Mozilla ou Google Chrome)

Précisions sur l'étape 1 et l'étape 2 :

L'étape 1 ne concerne que les futurs stagiaires qui souhaitent s'inscrire au BPJEPS activités de la forme et au BPJEPS activités physiques pour tous (TEP uniquement et/ou formation complète proposée au CREPS).

L'étape 2 concerne toutes les autres formations, TEP compris.

PENSEZ BIEN A NOTER VOTRE IDENTIFIANT ET VOTRE MOT DE PASSE (Ils vous seront demandés à chaque connexion par la suite).

> Après l'inscription en ligne, imprimez votre dossier et les pièces à fournir.
> Envoyer votre dossier complet au CREPS de Poitiers par voie postale uniquement (Pas d'envoi numérique). En

aucun cas, n'utiliser les téléchargements proposés.

L'inscription sera définitive quand le CREPS de Poitiers aura reçu votre dossier complet. Une convocation vous sera adressée ultérieurement.